

CIBLE

Khaled

La mort de Khaled Kelkal est à tous égards un échec. Échec pour la police, dont le rôle est d'arrêter les suspects afin qu'ils soient interrogés et éventuellement déférés à la justice. Échec pour tous ceux, magistrats et policiers, qui savent que la prévention efficace des attentats réside dans la connaissance précise des milieux générateurs du terrorisme et dans les renseignements sur les groupes violents. Échec pour nous tous qui vivons sous cette menace, qu'on ne sait ni comprendre, ni prévenir, ni arrêter.

Cette mort est aussi la conséquence directe de la xénophobie légale et de l'ambiance raciste qui jettent dans l'extrémisme des jeunes en voie d'intégration et qui, comme Khaled Kelkal, se sentent rejetés et se retournent violemment contre la société. Combien, qui ont vu sur les écrans le jeune homme traqué mourir l'arme au poing, seront tentés d'en faire le modèle de la révolte désespérée ? Pour éviter la contagion violente, il faut abroger les lois xénophobes et cesser de regarder les jeunes immigrés ou issus de l'immigration comme des voyous et des terroristes en puissance.

Dissuasion

Nucléaire : la vraie question

Débat

**Le roi
symbole**

p. 4

Malaise

**L'affaire
Boishue**

p.3

Ne plus croire aux images

On l'a vu à la télé ? C'est donc vrai ! Deux affaires récentes montrent à quel point le témoignage médiatique peut être trompeur.

Liés au danger terroriste, deux reportages télévisés ont récemment défrayé la chronique. Le premier a été effectué dans le cadre de l'émission « *La preuve par l'image* » que nous contestons dans notre précédent numéro et qui a été supprimée depuis : certains accusent un journaliste d'avoir demandé à des jeunes d'une banlieue de se procurer des armes fictives ou réelles puis de jouer devant les caméras, moyennant rétribution, le rôle de dangereux extrémistes. Le second concerne la mort, presque en direct, de Khaled Kelkal : le directeur de l'information de la sixième chaîne a reconnu qu'un élément important de la bande-son (une voix disant « finis-le ! ») alors que le suspect était blessé et à terre) avait été coupé sous sa responsabilité.

Bien entendu, nous ne nous prononcerons pas sur le fond de ces deux affaires, qui donnent lieu à enquêtes au moment où nous écrivons, mais seulement sur ce qu'elles font comprendre quant aux

limites et aux pièges de l'information télévisée.

L'image n'est pas la « réalité-vraie » : elle est au moins cadrée lorsqu'une scène est filmée en direct, et elle peut très bien montrer une « réalité » reconstituée, recomposée ou fabriquée de toutes pièces : il est vrai que, sans même parler du reportage de « *La preuve par l'image* », certaines personnes ont été et sont invitées à jouer, moyennant finances, un rôle de composition devant les caméras. Ainsi, nous avons vu ces dernières années de faux lou-bards, de faux prostitués et des jeunes révoltés qui, à la demande, mettaient le feu à des voitures pour pimenter un reportage trop plat.

Les images présentées en différé dans les journaux télévisés sont toujours des images montées, donc sélectionnées, non pour leur véracité mais selon leur efficacité médiatique. Lorsqu'elles viennent de l'étranger, ou lorsqu'elles sont achetées à une autre chaîne (Antenne 2 a acheté à M6 les images sur la mort de Khaled Kelkal), il n'y a aucune possi-

bilité de contrôler la source comme tout journaliste a le devoir de le faire. D'où les vastes possibilités de manipulation de l'opinion, comme on l'a vu lors de la révolution roumaine avec la présentation du faux charnier de Timisoara.

Les reportages télévisés sur le terrain dépendent de fortes contingences techniques. Par exemple, le siège de Sarajevo par les Bosno-Serbes a été fortement médiatisé parce que les télévisions pouvaient envoyer leurs images de la capitale bosniaque, alors que le siège de Mostar par les Croates a été quasiment passé sous silence faute de relais de télévision. En outre, le reportage est souvent déterminé à l'avance quant aux images à prendre, aux témoignages à demander, aux conclusions à en tirer : la télévision impose sa conception des choses, non par idéologie ou esprit partisan, mais parce que ses responsables croient nécessaires de donner au public les images que celui-ci attend : les islamistes sont tous barbus, et on se souvient des jeunes de banlieues qui avaient eu la

surprise de se voir, dans un reportage, présentés comme intégristes et affublés de barbes rajoutées en studio.

Enfin, il n'existe pas d'image significative sans commentaire : au début de la guerre civile en Yougoslavie, une seule agence diffusait des images des combats qui étaient présentées d'une façon radicalement différente par les deux camps : un canon tirant sur une église catholique pouvait tout aussi bien illustrer le cynisme des Croates détruisant leurs propres lieux de culte afin de passer pour des victimes, que la barbarie des Serbes orthodoxes décidés à chasser l'Eglise de Rome des Balkans !

Conclusion : la vérité de l'image fait place à une vérité sur l'image qui évite qu'on confonde désormais le film et le témoignage, le tournage en direct et la réalité. Regarder la télévision permet seulement d'avoir des informations sur ce qui intéresse les journalistes de télévision, sur ce qu'ils ont eu la possibilité de filmer et l'envie de « démontrer ». Il n'est plus possible de croire aux images et il faut que cela se sache ! Ce serait la fin de l'hégémonie médiatique, la renaissance possible de la presse écrite, l'autonomie reconquise, s'ils le veulent, par les politiques. Trois bonnes nouvelles !

Yves LANDEVENNEC

Royaliste vous plaît ?
Faites-le connaître à vos amis.
Abonnement d'essai
3 mois = 25 F

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (100 F) ☐ six mois (185 F) ☐ un an (270 F) ☐ soutien (500 F)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

royaliste

SOMMAIRE : p.2 : Ne plus croire aux images - p.3 : L'homme piégé - Gros malaise - p.4 : De la fiction au symbole - p.5 : La seconde mort de l'ONU - p.6/7 : Nucléaire : la vraie question - p.8 : Secrets - Histoire d'un juif polonais - p.9 : La Révolution des pouvoirs - p.10 : Marx - Au-delà du roman d'une vie - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Qu'ils soient exemplaires !

REDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : (1) 42.97.42.57
Télécopie : (1) 42.98.05.53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. parit. 51700 - ISSN 0151-5772

L'homme piégé

Le piège qui se referme sur Alain Juppé ne tient pas seulement à de minables histoires de logement.

Affligeant spectacle : plus le temps passe, plus le Premier ministre s'empêtre ; et plus il tente de se dégager, plus le filet se resserre. Ce qui se vérifie sur trois points

La perte d'autorité personnelle. Nous avons décrit dans notre dernier numéro un homme qui centralisait l'action gouvernementale, afin de tout régenter dans le moindre détail. Mais qui trop embrasse, mal étire. Alain Juppé n'a pas pu empêcher son nouveau ministre de l'économie d'annoncer une grande réforme fiscale - dont Matignon s'est immédiatement employé à réduire l'impact désastreux. Puis le Premier ministre a voulu réorganiser le cabinet de Jean Arthuis, déclenchant une guerre pichrocholine agrémentée d'une chasse à la sorcière séguiniste dont Alain Juppé ne sort pas grandi. Et « son » ministre de l'économie s'est payé le luxe d'un croc-en-jambe lorsqu'il a publiquement regretté la nouvelle prime de soutien au marché de l'automobile. La perte d'autorité du Premier ministre nourrit son autoritarisme, sans que ce travers provoque un resserrement de la discipline gouvernementale.

L'affaiblissement du pouvoir du Premier ministre conduit celui-ci à étendre sans cesse sa puissance. Non content d'obtenir Matignon, le Premier ministre a voulu

conquérir Bordeaux et il lui faut maintenant la présidence du RPR. Ce comportement monopolistique, contraire à la tradition gaullienne, est évidemment facteur d'incapacité dans les trois domaines où le Premier ministre cherche à s'affirmer : il ne peut pas assurer sa tâche de maire, ni assurer la présidence effective du RPR, mais le temps et l'énergie qu'il consacre à ces deux premières tâches nuit à l'exercice de la fonction (écrasante) de Premier ministre. Celui qu'on surnomme « Amstrad » est en train de se mélanger les touches.

L'inaction au moins apparente de Matignon inquiète de plus en plus l'opinion publique, que le Premier ministre cherche à ramer par de grands appels pathétiques et manqués (« le péril national ») qui aggravent l'inquiétude au lieu de stimuler les énergies, et qui engendrent le cycle infernal du discrédit : l'insolence de la grande presse augmente au fur et à mesure que les sondages baissent, et les rumeurs de départ se multiplient, qui engendrent des attaques contre le franc. Mais comment le chef de l'État pourrait-il renvoyer Alain Juppé aussi rapidement sans se déjuger lui-même ? Jacques Chirac aussi est pris au piège Juppé.

Maria DA SILVA

Gros malaise...

Il y avait une affaire Boishue. Il n'y a plus qu'une moitié d'affaire. Mais le malaise reste entier.

Résumons : secrétaire d'État à l'enseignement supérieur et maire de Brétigny, Jean de Boishue publie au printemps dernier un livre (*Banlieue mon amour*) qui suscite la colère d'un citoyen de Brétigny : celui-ci, qui fut l'adversaire politique du maire, se reconnaît dans un personnage présenté en des termes qui lui paraissent lourds de connotations racistes.

Comme son avocat trouve dans le livre d'autres passages du même tonneau, il en informe *SOS Racisme* qui porte plainte à son tour. La presse s'empare de l'affaire et cite des textes qui rendent effectivement un curieux son. Ceux qui connaissent Jean de Boishue et lisent son livre s'étonnent que ce démocrate sincère soit ainsi attaqué : n'aurait-il pas tenté d'écrire au second degré et n'aurait-il pas été lu au premier ? Chacun de s'en remettre à la justice.

Lorsque l'affaire vient devant la 17^e chambre correctionnelle, le 25 septembre, l'avocat de *SOS Racisme* annonce que l'organisation retire sa plainte. Et la presse de nous apprendre que des négociations ont eu lieu entre Jean de Boishue et Fodé Sylla : le ministre s'excuse, et *SOS* recevra le montant des droits d'auteur du livre « *arrondis*, écrit Le Monde (27/9), à plusieurs centaines de milliers de francs ».

Malaise, gros malaise.

D'abord parce qu'on se moque de la justice en négociant dans le dos des juges des excuses et des dommages et intérêts. Ensuite parce que notre ami Fodé Sylla aura du mal à nous expliquer :

a) comment un texte qui lui paraît tomber sous le coup de la loi en juillet devient innocent en septembre. Le racisme étant un délit, et ce délit lui paraissant constitué par certains passages du livre de Jean de Boishue, les excuses que ce dernier a présentées à Fodé Sylla ne font pas disparaître le corps du délit éventuel - puisque le livre n'a pas été retiré de la vente.

b) comment *SOS Racisme* peut percevoir à titre de dédommagement des droits sur un livre - ou, soyons réalistes, une forte somme à propos d'un livre qui est ou serait devenu tout à coup anodin.

c) comment Fodé peut accepter des excuses (paroles « symboliques ») tout en déclarant préférer des dommages et intérêts au paiement par le ministre du franc symbolique ? Il est d'ailleurs curieux d'anticiper ainsi une décision de justice... en préjugant que le ministre serait symboliquement condamné.

Malaise, gros malaise. Le citoyen de Brétigny a quant à lui maintenu sa plainte contre son ministre de maire.

Annette DELRANCK

De la fiction au symbole

La princesse Lilian, seconde épouse et veuve du roi des Belges Léopold III vient d'intenter un procès à l'écrivain belge Pierre Mertens après la publication de son livre « Une paix royale ». Motif : l'écrivain attribue faussement à la princesse des jugements peu flatteurs sur la personne du feu roi Baudouin.

La justice, sans accepter la saisie du livre, a cependant donné raison à la princesse et ordonné des coupes dans la prochaine édition de l'ouvrage. Cette affaire a suscité des réactions parfois agressives, voire hystériques (le mot est à la mode) dans la presse, certains n'hésitant pas à faire de Mertens un martyr de la liberté d'expression, parlant de la « fatwa » de la princesse Lilian, ou faisant de Mertens « le Rushdie des Belges » (1).

Plus sérieusement, Vincent Magos, dans *Le Monde* (2) sous le titre provocateur et ambigu : « La royauté comme fiction », essaie de tirer de cette affaire une réflexion sur la nature profonde de la monarchie.

La fiction : est-ce la monarchie elle-même, ou le roman de Mertens ? « Ce n'est qu'en restant au niveau du symbolique que la royauté tient debout » écrit Magos. Nous ne pouvons qu'être d'accord. Nous ne cessons dans ces colonnes d'insister sur la dimension symbolique de la royauté. Mais encore faut-il s'entendre sur les mots. Le symbole est bien cette image ou cette figure « employée comme signe d'autre chose », nous dit le Littré, c'est-à-dire, en l'occurrence cette personne incarnant le souci politique, dans le consensus et le service rendu

d'où naît la légitimité. Facteur d'unité donc, (le symbole est à l'origine un signe de reconnaissance coupé en deux et auquel seule la réunion de ses parties donnait sens), la personne royale EST en soi « une personne effective », comme aime à le rappeler Pierre Boutang, c'est-à-dire qui par elle-même F A I T E T R E : c'est évident pour une nation comme la Belgique qui n'a



♦ S.A.R. Lilian, princesse de Réthy.

toujours existé en tant que telle que par et dans sa monarchie fondatrice (à preuve le républicanisme institutionnel des mouvements sécessionnistes flamands ou wallons). Aussi si Magos a encore raison d'insister sur la dimension imaginaire (le symbole est image réelle) que rencontre la fonction royale auprès de chacun, c'est que précisément cette dimension imaginaire n'a aucune raison d'être un trans-

fert sur un quelconque père idéal contrairement à ce qu'il prétend ; il y a là une confusion d'esprit que le jargon psychanalytique ne parvient pas à dissimuler, au contraire, surtout quand il poursuit que cette dernière histoire belge vient rappeler « à quel point la royauté est fiction » : car la fiction, ni le transfert, ne sont ou ne font image, eux qui se placent, contrairement à

celle-ci, en opposition à la réalité - comme le livre de Mertens ? Et confusion encore, quand il ajoute que « chaque fois qu'elle tente de prendre chair, elle (la royauté) se détruit », ce qui est tout de même un comble pour la seule institution politique qui, sans être « personnelle » - au sens du pouvoir personnel et subjectif du despote, contrairement à l'état de droit - repose sur une personne en chair et en os

garante de ce même état de droit (c'est même en cela qu'elle est cette personne effective dont nous parlions plus haut, et ce indépendamment du pouvoir positif que la coutume ou la constitution lui laisse ; et qu'elle suscite aussi, elle seule, cette dimension imaginaire).

Aussi n'est-elle pas devenue « personnelle », quand, par exemple le roi Baudouin se mit en congé de règne pour ne pas avoir à signer la loi libéralisant l'avortement, et ce dernier n'a pas, du même coup a contrario, montré son accord personnel avec tout ce qu'il avait auparavant signé : car on ne peut ramener sa conscience, qui l'a fait agir ainsi (et ne le faisait pas agir inversement en faveur de chaque loi qu'il signait) à une simple « subjectivité » devant garder le silence comme un bon psychanalyste assis derrière un divan. Considérant ce projet comme contraire à l'éthique foncière du principe qu'il incarnait, montrant précisément que la royauté ne saurait être liée aux aléas d'une société qu'elle a pour mission de transcender (le rappelant au passage à ses compatriotes) mais ne voulant pas porter préjudice aux règles positives de l'État, il a suivi la seule voie qui lui était offerte.

Le décorum royal, qui a certes sa fonction, n'est pas, contrairement à ce que Magos pense, comme la mise en scène et le décorum psychanalytiques : le tout de la fonction : il n'est là que pour rappeler la transcendance par elle-même effective de la symbolique royale. A cette transcendance, Baudouin n'a pas manqué, bien au contraire : il n'a fait que la rappeler de façon essentielle, c'est-à-dire justement par delà un décorum (ce silence habituel du roi) qui n'est que secondaire. Quant à la princesse Lilian, par le procès qu'elle a intenté ? Nous n'avons pas d'avis, sinon que de toute façon elle n'est pas, ne fut, ni ne sera jamais la reine des Belges.

Axel TISSERAND

(1) *Le Nouvel observateur* du 28/9/95.
(2) *Le Monde* du 15 septembre 1995.

La seconde mort de l'ONU

Boutros-Ghali jette l'éponge.
Le relais de la FORPRONU par une force de l'OTAN en Bosnie marque la fin d'une période d'illusion sur un ordre post-clausewitzien.

Un ordre post-clausewitzien serait un ordre dont est banni le recours à la force, où la politique se suffirait à elle-même et n'aurait plus besoin de se continuer par d'autres moyens. Or que voyons-nous avec l'ONU ? des diplomates d'après-guerre et des militaires d'avant-guerre. La diplomatie onusienne n'intervient qu'une fois la guerre finie pour négocier les conditions non pas même d'une paix mais du « maintien de la paix », c'est-à-dire d'un armistice. Les « casques bleus » se substituent aux diplomates sur le terrain. On fait plus confiance à un général Janvier qu'à un diplomate de carrière alors que ce n'est pas sa mission.

On peut s'en sortir de deux côtés : la dissuasion nucléaire qui selon la formule de Raymond Aron rendait « la guerre improbable, la paix impossible ». Pas de guerre mais pas de paix non plus. L'autre voie c'est l'armée supranationale, l'ONU gendarme du monde. La paix, mais par la guerre.

Le problème demeure entier : est-il possible d'atteindre la paix sans la force, avec les seules armes de la paix, comme disait le pape Paul VI en 1965. Dans la première des voies ci-dessus, on s'y efforce par une sophistication accrue de la force, la guerre électronique déjà imaginée pour le retrait israélien du Sinaï, la guerre sans guerriers et sans front, avec « zéro mort », voulue dans le Golfe. Elle est typiquement occidentale, c'est

la pax americana à laquelle on peut vouloir s'associer mais que l'on ne saurait commander.

Dans la seconde voie, on peut très bien répondre à la demande de Boutros-Ghali d'affecter par avance certaines unités à une force permanente capable d'agir rapidement voire préventivement, mais il faut que celle-ci soit ordonnée à une politique, c'est-à-dire à un pouvoir qui ne soit pas en l'occurrence celui d'un État, qui ait défini une ligne d'action, donc qui se positionne par rapport aux autres et ne se contente pas de s'interposer. Il faut que ce soit la communauté internationale dans son ensemble mais que celle-ci soit dotée de volonté. La France et la Grande-Bretagne, comme d'autres occidentaux membres permanents du Conseil de Sécurité, peuvent vouloir s'y investir, pour la raison que la première voie les exclut et aussi pour éviter d'être exclus de la seconde, comme ce fut le cas jusqu'à récemment : les membres permanents étaient exclus des contingents de « casques bleus » réservés à des pays plus « neutres ». S'ils en constituent désormais l'essentiel, la logique ne veut-elle pas que ce soient franchement les forces de l'OTAN qui interviennent sur la base du mandat onusien ?

C'est la fin du rêve de Dag Hammarskjöld qui, avec le premier ministre canadien Lester Pearson, fut l'inventeur des « casques bleus » en 1956 durant la crise de Suez. Casques bleus qui ne figurent

nulle part dans la Charte des Nations Unies, comme de Gaulle se plut à le souligner en 1961 lorsque le secrétaire général de l'ONU les fit intervenir dans une opération de force dans l'ex-Congo belge. D'Hammarskjöld à Boutros-Ghali, la boucle est bouclée. Ce que le premier avait voulu éviter au cœur de l'Afrique le second voudrait en faire sa priorité au Rwanda-Burundi, avec les mêmes enjeux pour l'Afrique centrale. Quand il dit que la Bosnie est moins naturellement l'affaire de l'ONU que le Rwanda, il veut signifier qu'une force internationale est plus nécessaire pour les pays qui n'ont pas d'autre force régionale à laquelle se vouer, qui n'ont surtout pas cette ressource de la guerre par procuration, sur écran. Comme en Corée, comme au Congo, ce seraient des guerres réelles.

Pour les mener, faut-il élargir le Conseil de sécurité ou au contraire comme le demandent les pays du Sud, réformer l'Assemblée Générale par exemple sur une base régionale pour lui redonner du crédit ?

Guerre au plus haut niveau de sophistication technologique, guerre au plus bas niveau de subsistance, ce n'est à l'évidence pas une force unique qui puisse être adaptée aux deux comme on en a hélas trop souvent l'impression dans les opérations de maintien de la paix. Il faut sans doute abandonner ce mythe d'une fausse universalité pour que l'ONU retrouve une vraie raison d'être là où elle est irremplaçable, chez ceux qui n'ont aucun autre recours.

Yves LA MARCK

♦ **ROUMANIE** : La plus jeune des filles du roi Michel I^{er} et de la reine Anne de Roumanie, la princesse Maria, s'est mariée en la cathédrale grecque de New-York. Cérémonie volontairement intime à laquelle assistait tout de même le diadoque Pavlos et sa femme Marie-Chantal de Grèce puisque la mère du roi Michel, née Hélène de Grèce, était la sœur du roi Paul.

♦ **BELGIQUE** : Du 19 au 23 septembre derniers, le prince Philippe de Belgique, duc de Brabant et héritier du trône a accompli un voyage-pèlerinage en Israël à titre privé. Il s'est longuement recueilli au Yad Vashem, le Mémorial de la Déportation et n'a pas caché sa profonde émotion en rallumant la flamme du souvenir à la mémoire des Juifs morts pendant l'holocauste. Multipliant les missions à l'étranger depuis qu'il a pris la relève du roi Albert II à la tête de l'Office belge du commerce extérieur, le prince Philippe a rencontré maintes personnalités politiques telles le président Ezer Weizman, le Premier ministre Itzhak Rabin ou le chef de l'OLP Yasser Arafat. Le prince a achevé son périple dans la forêt du roi Baudouin plantée par la communauté juive de Belgique en hommage à la dynastie royale.

♦ **PAYS-BAS** : Comme chaque année le troisième mardi du mois de septembre, appelé Prinsjesdag, la reine Béatrix a ouvert solennellement la nouvelle session parlementaire au Binnenhof à La Haye. Escortée par le prince consort Claus et le prince héritier Guillaume-Alexandre, la souveraine a emprunté le carrosse d'or pour aller lire le discours du trône préparé par le Premier ministre.

♦ **GRANDE-BRETAGNE** : A l'occasion de l'inauguration de l'exposition Cézanne, la princesse de Galles s'est rendue à Paris. Thérèse à l'Élysée avec Mme Jacques Chirac, visite de l'exposition au Grand Palais avec le couple présidentiel et le ministre de la Culture avant de dîner au Petit Palais à l'invitation de l'homme d'affaires et mécène Bernard Arnault au bénéfice de l'association Great Ormond Street Hospital pour enfants que préside la princesse Diana, et de la Fondation Claude Pompidou.

♦ **ROUMANIE** : La princesse héritière Margarita de Roumanie s'est rendue à Bucarest à la demande du maître Yehudi Menuhin pour le XII^e festival Enescu. Le violoniste, qui a versé intégralement à la Fondation Princesse Margarita le bénéfice du concert exceptionnel qu'il a donné, a accompagné la fille aînée du roi Michel dans les centres, hôpitaux et dispensaires qu'elle a rénovés. Plus surprenant encore, Yehudi Menuhin a provoqué une rencontre entre la princesse et l'actuel président de la République Ion Iliescu. Dans un entretien à *Point de Vue*, le violoniste a estimé que « le principe héréditaire offre une continuité et le roi reste au-dessus des partis politiques. Il est important d'avoir un point fixe tranquille au milieu d'une société qui bouge. Et si la monarchie était restaurée en Roumanie, je serais enchanté ».

A la différence de la plupart des opposants à la reprise des essais nucléaires, qui dissertent sur l'environnement, le professeur Albert Jacquard a le grand mérite de poser la question essentielle : la France doit-elle posséder l'arme nucléaire ? Et il a raison de poser cette question par rapport à son véritable enjeu (assurer la défense de la nation française) en fonction de critères d'efficacité : la stratégie française est-elle pertinente, la dissuasion est-elle crédible ?

La France a choisi de fonder son indépendance sur la dissuasion nucléaire. Pour que cette stratégie soit efficace il est nécessaire que l'outil de la dissuasion, la « bombe », soit techniquement au point. S'il y a le moindre doute sur sa fiabilité, il importe de réaliser les expériences permettant de lever ce doute. Il n'est donc pas étonnant qu'à l'unanimité les experts en bombe interrogés par le Président aient conclu à la nécessité des essais programmés à Mururoa.

Mais cette condition nécessaire n'est pas une condition suffisante. Pour que la stratégie de la dissuasion soit efficace, il faut que la menace d'utiliser la bombe soit crédible. Il s'agit de faire peur à l'adversaire ; mais il n'aura peur que s'il est vraiment persuadé qu'après la menace le responsable de la France passera aux actes, et appuiera sur le « bouton nucléaire ». Quel Président en sera capable sachant les conséquences de cet acte ?

Or de ces conséquences il n'est jamais question dans les débats actuels. Les effets des essais sur l'environnement de l'atoll seront très probablement insignifiants, du moins dans l'immédiat. Ce n'est pas d'eux qu'il faut se préoccuper en priorité. Il importe avant

tout de regarder avec lucidité les effets sur la population française et, plus largement, sur l'humanité de l'utilisation réelle des bombes que ces essais permettent de mettre au point. Certes, avec un sourire manifestant la satisfaction que leur procure leur machiavé-

Quelques millions de morts, militaires et civils mêlés, mettraient aussitôt en évidence la puissance de notre Pays, nos gouvernants pourraient fêter la victoire. Du moins le temps d'un discours, car il est peu probable que le processus guerrier s'arrêterait là. Dès les

été confrontés au cours d'une conférence organisée le 31 octobre 1983 à Washington. Ils aboutissent à des conclusions semblables. Ainsi dans le cas où mille bombes de 100 kilotonnes (ce qui représente moins de 1 % du stock disponible) seraient lancées sur autant de

La dissuasion, la bombe et le Président

par Albert Jacquard



lisme, les responsables balaient ces perspectives. Ils affirment que ces armes terribles ne seront en fait jamais utilisées. Mais que devient la crainte inspirée à l'ennemi s'il apprend cette détermination de non-emploi ? Il ne peut y avoir dissuasion que si la probabilité du passage à l'acte est non nulle.

Imaginons donc que, pour défendre son indépendance, la France envoie quelques mégatonnes sur Moscou, ou Téhéran, ou Pékin, ou Tripoli, ou New-York, ou Bagdad (tout est possible puisque notre défense est tous azimuts).

heures suivantes, la France aurait reçu une réplique qui l'anéantirait. Pour sauver son indépendance, elle se serait suicidée. C'est la stupide logique de Gribouille poussée jusqu'à la catastrophe collective.

Mais il y a pire. Personne n'évoque aujourd'hui l'éventualité de l'« hiver nucléaire » que les scientifiques aussi bien soviétiques qu'américains ont pourtant décrit il y a une décennie. Des modèles de simulation mis au point les uns par l'Académie des sciences d'URSS, les autres par des universitaires américains, ont

ville, les quantités de suies, de poussières, de fumées, qui se répandraient sur tout l'hémisphère nord rendraient le ciel si opaque que la température baisserait jusqu'à -20° et resterait inférieure à 0° pendant plusieurs mois. Tout l'écosystème serait bouleversé, entraînant la disparition de la plupart des espèces évoluées, dont la nôtre. Dans un éditorial de la revue *Science* de février 1984, un professeur de la Carnegie University de Pittsburgh en tirait cette conclusion : la futilité de la dissuasion est totale puisque l'attaquant a la certitude d'être détruit même si la

victime ne réagit pas.

Par suite de quelle aberration nos gouvernants sont-ils insensibles à ces évidences ? Ils raisonnent comme au temps des joyeuses guerres d'autrefois. Mais un conflit nucléaire ne serait pas une « guerre » ; le mot nous trompe ; il serait presque à coup sûr la fin de l'humanité. Peut-on lier l'indépendance d'une nation à sa participation à une telle folie collective ? Évoquer ce lien, c'est admettre que toute nation soucieuse de son indépendance doit entrer dans ce jeu, c'est donc favoriser le danger mortel qu'est la prolifération nucléaire. Dans l'immédiat c'est la raison première de mon opposition aux essais décidés par le Président.

Constatons que pour justifier sa décision, M. Chirac ne propose que des slogans : « La France ne doit pas baisser sa garde ». C'est là un langage de chevalier du moyen-âge sans rapport avec les réalités actuelles. Non, la dissuasion nucléaire n'est pas, comme on nous le dit, la réponse du faible au fort, elle n'est que la réponse du fou au fou. Notre bombe ne sera utile que si nous élisons un Président capable de déclencher l'apocalypse, c'est-à-dire un Président fou.

Albert JACQUARD

Négative en tous points, l'aimable réponse du professeur Jacquard à mon précédent article (1) n'emporte pas ma conviction. Ceci parce que son raisonnement est défaillant sur un point décisif, qui fausse ensuite ses appréciations sur l'efficacité de la dissuasion et sur les conséquences du « jeu » nucléaire.

Le professeur Jacquard résume clairement la stratégie de dissuasion nucléaire lorsqu'il écrit qu'elle est efficace lorsque la menace d'emploi de la « bombe » est crédible, ce qui interdit le moindre doute sur sa fiabilité technique, mais aussi sur le fait que le chef de l'État « passera à l'acte ». Nous sommes d'accord jusqu'à ce point, au-delà duquel l'argumentation faiblit. En quoi ?

L'analyse d'Albert Jacquard est incomplète. La détermination du président est toujours fermement affichée, mais l'adversaire potentiel de notre pays éprouve toujours un doute dont il ne doit jamais sortir : le président français est-il vraiment décidé à passer à l'acte ? Jusqu'où peut-il vraiment aller ? Pendant combien de temps peut-il résister à

une pression diplomatique ? La dissuasion implique que ces questions de l'adversaire restent toujours sans réponse assurée. C'est pourquoi le professeur Jacquard ne peut suggérer que la crainte de l'ennemi s'efface « s'il apprend cette détermination de non-emploi ». Justement, il ne sait jamais quel est le degré de notre détermination. Dire que l'arme ne sera pas employée à cause de ses terribles conséquences n'est qu'une supposition (donc le doute demeure) qui n'est jamais émise par le chef de l'État, mais par des commentateurs. En outre, cette supposition vaut pour nous comme pour l'ennemi potentiel : celui-ci est mis au défi de supporter la destruction de ses villes et de sa population au cas où il nous attaquerait. Et le risque qu'il évalue est d'autant plus grand pour lui-même qu'il peut seulement supposer que nous ne déclencherons pas le feu nucléaire.

C'est ce que reconnaît d'ailleurs Albert Jacquard en écrivant, à l'encontre de ce qu'il affirme dans sa précédente

menace du suicide collectif n'est pas une « stupide logique » puisqu'elle interdit le déclenchement effectif de la guerre.

Avant de souligner ce fait, une dernière critique : ce ne sont pas nos gouvernants qui « raisonnent comme au temps des joyeuses guerres d'autrefois » mais mon aimable contradicteur qui confond la stratégie militaire classique et la stratégie dissuasive lorsqu'il brosse des scénarios d'escalade nucléaire : la riposte à l'égard d'une quelconque dictature agressive n'est pas de même nature que la menace que représente une grande puissance qui dispose de toute la panoplie nucléaire. Dans le premier cas, les moyens classiques restent appropriés à une menace limitée, même si le dictateur brandit quelques têtes nucléaires. Dans le second, la dissuasion nucléaire s'impose et continuera de s'imposer puisque personne n'est en mesure de prévoir qui, demain ou dans dix ans, disposera du feu nucléaire en Russie, en Ukraine ou aux États-Unis.

La réponse de Sylvie Ferno : L'arme nucléaire condition de la paix

Conclusion : dans la « folie » de la dissuasion nucléaire, il y a une sagesse obligée puisque cinquante ans de « stratégie de la terreur » ont permis le maintien de la paix entre les empires rivaux. Encore une fois, c'est

phrase, qu'il « ne peut y avoir dissuasion que si la probabilité du passage à l'acte est non nulle ».

Cette probabilité demeure, et contrairement à ce qu'affirme le professeur de la Carnegie University, la dissuasion fait peser une menace d'autant plus forte que les conséquences du feu nucléaire sont désastreuses. « *Eh bien, Monsieur l'ambassadeur, nous mourrons ensemble* », disait le général de Gaulle au représentant soviétique lors de la crise des fusées de Cuba.

Et l'hypothèse d'un désastre mondial était alors si peu « futile » que les soviétiques finirent par reculer : la

l'hypothèse de l'« hiver nucléaire » qui nous a évité cette catastrophe pour l'humanité. Dans la « sagesse » de l'abandon du nucléaire, il y a la folie de guerres qui redeviendraient possibles entre les grandes puissances - et d'un passage à l'acte facile, donc tentant. Je veux que la dissuasion nucléaire soit maintenue et accrue, donc modernisée, parce qu'elle permet à la fois la paix entre les Grands (dont nous sommes) et l'indépendance, cher Albert Jacquard, de notre commune patrie.

Sylvie FERNOY

(1) *Royaliste* n° 648 « Pour les essais I ».

Secrets

Histoire d'un juif polonais

Le Code civil (loi du 17 juillet 1970) garantit le droit de chacun au respect de la vie privée. Reconnaissance tardive ? Non pas ! S'il est vrai que la Déclaration de 1789 ne reconnaît pas le respect de la vie privée parmi les droits naturels et imprescriptibles, la Constitution de 1791 assure cette garantie qui est par ailleurs précisée dans la Convention européenne des droits de l'homme.

Mais nous savons que la lutte est permanente, entre les principes de droit et les atteintes à cette liberté élémentaire, commises par divers organes de l'État et aggravées par les possibilités techniques : écoutes téléphoniques, caméras cachées, contrôles d'identités...

D'où l'importance du dossier que le mensuel de la Ligue des Droits de l'Homme, *Après-Demain*, a consacré à la protection de la vie privée. Rassemblé par Françoise Seligmann et présenté par Henri Leclerc, ce dossier contient de remarquables contributions de Jacques Fauvet, sur l'informatique et les libertés, de Paul Bouchet sur les écoutes téléphoniques, de Louise Cadoux sur la vidéosurveillance, de François Colcombet sur la vie privée des hommes publics, de Pierre Ducasset sur cette mise en scène de la vie privée qui porte de plus en plus nettement atteinte au secret des existences.

Réflexions solides, citations de textes indispensables, propositions pertinentes : il y a dans *Après-Demain* de quoi résister aux inquisitions quotidiennes.

Y.L.

(1) *Après-Demain*, n° 376-377, septembre-octobre 1995, 80 F.

Immense et durable, l'oeuvre de Ludwik Rajchman reste largement méconnue. Un beau livre fait revivre cet attachant pionnier de l'humanitaire.

Nous connaissons les « french doctors » que le monde entier nous envie, nous apprécions la Croix-Rouge et nous savons qu'elle a été fondée par Henri Dunant, nous saluons respectueusement mais de loin l'action des grandes organisations internationales spécialisées - telles l'Organisation mondiale de la santé et l'UNICEF - dont nous ignorons d'ordinaire à peu près tout. L'histoire ? Celle d'un organisme international paraît forcément ennuyeuse. Les origines ? Obscures et toujours liées, semble-t-il, à quelque traité. Les pères fondateurs ? De hauts fonctionnaires aussi gais que Genève un dimanche après-midi. Et si on se met à évoquer par dessus le marché la Société des Nations, voici que remontent des souvenirs d'inutilité bureaucratique et de morne naufrage...

Marta Balinska change tout à coup notre manière de voir. Elle montre que, bien avant l'intervention de personnalités françaises parfaitement médiatisées, l'humanitaire fut une oeuvre passionnée, conçue et organisée par quelques hommes exceptionnels qui furent de véritables aventuriers, courant les chemins du monde, confrontés à la tragédie de l'histoire, bravant toutes sortes de dangers pour protéger ou

sauver des vies humaines, par dizaines ou par centaines de milliers.

Parmi ces héros méconnus de notre temps, Ludwik Rajchman apparaît à la fois comme une figure particulièrement attachante, dont l'oeuvre fut et demeure capitale dans l'ordre de l'action sanitaire



internationale. Même Céline, antisémite de toujours, admirait Rajchman qu'il a décrit sous les traits de Yubelblat dans *Bagatelles pour un massacre*. Et dans sa première oeuvre, le célèbre docteur Destouches le caricature sous le nom d'Alexandre Yudenzyew, « directeur du Service des compromis à la société des Nations (...) un petit homme, habillé en juif polonais (...) ».

A cette époque (1926) la vie de ce petit homme s'est déjà changée en destin. Né dans une famille juive aux temps de la Pologne démembrée et

asservie, le jeune Ludwik, selon la tradition familiale, milite pour la renaissance de la patrie et pour le socialisme. Médecin, spécialiste en épidémiologie, c'est lui qui organise en Pologne, en Russie, la lutte contre la grippe espagnole et contre le typhus. Nommé en 1921 président de la Section d'hygiène de la SDN, on le voit en Chine, au Japon, organisateur inlassable, prodigieux observateur de la vie internationale - mais toujours militant internationaliste et anticolonialiste. Avec lui, on rencontre Tchang Kaï-shek, Jean Monnet, Karl Radek, le professeur Robert Debré et son fils Michel qui termine sa thèse... Après la guerre, le « petit homme » sera le père fondateur de l'OMS et le premier président de l'UNICEF - ce qui ne l'empêchera pas de figurer parmi les victimes de McCarthy.

C'est tout le siècle qui défile sous le regard précis de l'historienne, et qui revit grâce à son sens du récit. Marta Balinska a écrit un beau livre de fidélité lucide - elle est l'arrière-petite-fille de Ludwik Rajchman - qui éclaire l'actualité et peut encore inspirer les responsables politiques. Par exemple, le « petit homme » souhaitait qu'on remplace l'assistance sanitaire par la coopération. Que ne l'écoute-t-on !

B. LA RICHARDAIS

(1) Marta Aleksandra Balinska - « Une vie pour l'humanitaire, Ludwik Rajchman 1881-1965 », Préface de Bronislaw Geremek - La Découverte, 1995 - prix franco : 185 F.

La Révolution des pouvoirs

Exprimer son estime intellectuelle pour Marcel Gauchet est superflu. Rares sont les hommes de pensée qui manifestent autant de sens aigu de l'analyse, au prix d'un style d'une ductilité étonnante à force de savoir épouser la finesse du tracé et la subtilité du raisonnement. Mais il n'y a rien de gratuit dans ces exercices. Un livre de Gauchet, c'est toujours la promesse de franchir un pas de plus dans le déchiffrement d'une énigme. Six ans après le bicentenaire de 89, il n'a pas renoncé à revenir une fois de plus sur la décennie révolutionnaire. Pour répondre à une question fondamentale, celle de l'échec politique de la Révolution. Celui-ci lui paraît tenir au problème de la représentation du corps social qui constitue à la fois le principal acquis des conquêtes démocratiques, mais aussi le principal obstacle institutionnel à franchir.

Pourtant cet obstacle, les États-Unis et l'Angleterre l'ont franchi sans mal. La différence française tiendrait dans une démarche mimétique qui contraindrait la représentation nationale à « *rechausser les bottes du Roi, et d'une certaine manière, mener son oeuvre à son terme* ». En France, en effet, la monarchie représentait la nation, dans un état de condensation tel que dans le modèle louis-quatorzien il n'y a nulle place pour une autre instance qui viendrait disputer un règne sans partage. En Angleterre, au contraire, à la suite des révolutions du XVII^e siècle, le rôle du parlement s'est de plus en plus affirmé avec l'émergence d'un premier ministre qui vient complexifier le jeu des pouvoirs au sommet. La Révolution française, qui se sent investie par la volonté du peuple, entend, face à l'énorme signification symbolique de la monarchie, ne rien abdiquer de sa capacité à incarner le peuple.

Qu'elle le veuille ou non, elle n'est pas la nation, elle n'en est qu'une représentation. Jean-Jacques Rousseau, référence obligée de nos constituants, n'était pas pour un pouvoir représentatif, le pouvoir étant sensé incarner immédiatement la volonté générale. Mais dit Gauchet, qu'on l'ait lu ou non, il est « l'auteur de la situation » puisque l'assemblée se conçoit comme « *perfection de la volonté collective découlant de la composition des pures volontés individuelles* ». Cette perfection est rebelle à toute extériorité qui s'interposerait entre elle et le peuple. La toute puissance de l'Assemblée, et donc du pouvoir législatif va être mise en cause rapidement avec le problème du droit de veto à reconnaître au roi. Les constituants les plus lucides éprouvent à cette occasion qu'il y a bien une difficulté de la représentation, que celle-ci est sujette à erreurs. Mais Sieyès est persuadé que le remède viendra d'une meilleure organisation de l'Assemblée elle-même. Et toute la Révolution demeurera en quelque sorte, fascinée par la question de la fondation du pouvoir populaire. Elle tournera ainsi sans parvenir à s'y résoudre autour de la nécessité d'un tiers pouvoir qui viendrait s'interposer non seulement entre l'exécutif et le législatif mais entre le peuple et les élus. Mais une telle instance aurait été en contradiction avec le principe de l'unité de la nation souveraine.

Si la République a pu s'instaurer finalement en France c'est au prix d'une distance prise avec le fantasme de l'unité du pouvoir, en permettant l'expression des droits en dehors de la représentation parlementaire, en reconnaissant les prérogatives de l'exécutif, puis en établissant une cour constitutionnelle, sorte de pouvoir « neutre » chargé de vérifier selon le droit. La représentation elle-même exigeait cette diversification ainsi que la mise à distance du peuple et de ses représentants. « *Car, et c'est le point capital, la représentation n'est pas qu'un mécanisme de transfert de la puissance du tout à un organe spécialisé. Elle est un processus de figuration du collectif aux yeux de ses acteurs et de figuration de la prise du collectif sur lui-même* ». Nous ne sommes pas au bout du processus. On le voit avec la fonction de la civilisation des *media*, où l'opinion apparaît omniprésente, mais dans une position nouvelle. Gauchet appelle cela « *la promotion de la posture du spectateur ou de l'analyste au détriment de celle de l'acteur ou du militant* ». Là où beaucoup verraient une menace, l'auteur discerne un avantage car l'implication de l'électeur dans le jeu politique est doublée d'un rôle de juge, qu'il soit celui

« *de l'impartialité, de la critique ou de la distance* ». C'est la continuité assurée du contrôle de l'opinion. Reste à déterminer si l'avantage que cela signifie n'est pas compensé par d'autres effets pervers du côté d'un pouvoir pris dans le piège de la séduction médiatique.

Un des thèmes abordés par Marcel Gauchet justifierait de notre part une longue discussion, c'est celui de la monarchie affrontée au défi de la représentation. Ce qu'il lui accorde de mérites n'est pas mince : « *Son indépendance est patente, (le roi) ne doit rien aux électeurs, il est à l'abri des pressions, la tradition lui procure une autorité éclatante en même temps qu'elle l'érige en représentant d'une alliance pérenne et profonde avec le pays* ». Cependant, ce poids symbolique serait en décroissance avec le temps qui efface le prestige du passé. Et surtout, c'est l'appartenance de la

monarchie à la sphère du sacré qui précipiterait sa chute à l'ère de la sécularisation. Sans doute la royauté peut-elle encore fonctionner mais « *dans un rôle qui n'a plus rien à voir avec l'emboîtement de l'ici-bas dans l'au-delà* ». Je ne suis pas sûr que dans cette analyse Marcel Gauchet ne soit pas dépendant de Kantorowicz et de sa conception romantique de fondement théologique du pouvoir. Telle n'est pas la tradition de la monarchie française qui a toujours affirmé une indépendance par rapport au spirituel. Par ailleurs la théologie elle-même prend ses distances avec les confusions théologico-politiques, en établissant, comme l'a montré Blandine Kriegel « *la distinction des pouvoirs et la vicariance des fonctions* » (1).

Cette distinction n'est pas sans portée plus générale quant aux problèmes traités par Marcel Gauchet. Quand il entend établir que le pouvoir représentatif constitue en lui-même un arrachement à la sphère religieuse, parce qu'il consiste en une autofondation du social, hors de toute référence à une tradition ou à un sacré, il a dans doute raison. Mais je ne suis pas sûr que le rôle donné à une cour constitutionnelle soit uniquement l'achèvement du gouvernement représentatif. Dans un pays comme les États-Unis de sensibilité aussi religieuse, le respect pour le droit a aussi une dimension de transcendance, même si cette dimension est en compétition avec les oscillations de l'opinion. Le droit, ce n'est pas seulement la permanence du peuple, par delà ses représentants éphémères, c'est ce qui permène de la dignité et des droits fondamentaux de l'homme.

■ Marcel Gauchet « *La Révolution des pouvoirs - La souveraineté, le peuple et la représentation 1789-1799* », Ed. Gallimard, prix franco : 170 F. (1) B. Kriegel « *La politique de la raison* » Payot, prix franco : 200 F.

par Gérard Leclerc



T remblez, bourgeois, Karl est de retour. Bien creusé, vieille taupe !

Déjà ? Mais oui : le purgatoire n'est pas fait pour qu'on y demeure. Quant aux enfers de la littérature et des idéologies, ils ont ceci de particulier qu'on en réchappe souvent, à cause de quelque érudit, ou d'une poignée de militants.

Ainsi Karl Marx qui nous revient vingt ans après la publication de *L'Archipel du goulag*, pas même dix ans après l'effondrement du communisme soviétique. Bien entendu, ce retour n'est pas militant, le parti communiste étant bien incapable de le concevoir et de l'organiser. Tout simplement, Marx est en train de prendre sa place dans le champ de la pensée philosophique, sans prétention hégémonique, pour être étudié en tant que tel, critiqué et confronté à d'autres penseurs de l'économie, du social, du mouvement de l'histoire...

Tel est l'événement majeur de la rentrée intellectuelle en France : sous l'égide de Jacques Bidet, codirecteur de la revue *Actuel-Marx*, le colloque qui s'est tenu l'université de Nanterre du 28 au 30 septembre et qui a rassemblé des centaines de chercheurs, marxistes ou non, français et étrangers.

Quelques uns crieront au loup, en faisant mine de ne pas voir combien la conjoncture est favorable à la relecture de Marx : ce sont les excès, les violences du capitalisme sauvage qui incitent à relire ceux qui ont dénoncé l'exploitation de l'homme par l'homme.

S.F.

Au-delà du roman d'une vie

En 1994, le cinquantenaire de la disparition d'Antoine de Saint-Exupéry a provoqué la parution de biographies et d'études consacrées à l'auteur et à l'œuvre. C'est l'occasion de faire le point sur ceux-ci à partir du « récit romancé », pour reprendre les termes même de son auteur, Michel Lhosspice (1).

Il est vrai que la vie de Saint-Exupéry offre les caractéristiques d'un héros de roman et le récit de Michel Lhosspice nous restitue bien les événements marquants de cette vie ; on prend plaisir à sa lecture si on veut bien passer sur la gêne causée par des dialogues imaginaires et le récit à la première personne que l'auteur prête à son héros.

Je serai moins indulgent quant au regard posé sur l'œuvre. Surtout à propos de « *Citadelle* » (2) que Michel Lhosspice exécute en quelques mots : « ... œuvre posthume recomposée, indigeste, et inachevée... ». Certes il n'est pas le premier à traiter ainsi cet ouvrage. Mais faut-il rappeler que Saint-Exupéry ne se voulait pas écrivain en quête d'une carrière littéraire et que pour lui l'acte d'écrire était inséparable de l'action tout court.

Ce refus de la carrière littéraire le rapproche d'un autre écrivain qui, comme lui, resta fidèle à l'esprit d'enfance : Georges Bernanos. Leurs dernières œuvres, « *les Écrits de combat* » pour Bernanos et « *Citadelle* » pour Saint-Exupéry, les rapprochent également. Tous deux nous donnent des mises en garde, des leçons

de vie pour affronter les lendemains difficiles qu'ils annoncent au monde de l'après-guerre.

De Saint-Exupéry, on pourrait citer des pages entières de sa correspondance des années quarante et de « *Citadelle* » dans lesquelles il fait montre



d'une lucidité et d'une hauteur de vue devenues rares en notre fin de XX^e siècle.

Ainsi, dans une lettre destinée au général X, datée de juin 1943 et non envoyée : « ... Faute d'un courant spirituel fort, il poussera comme champignons trente-six sectes qui se dévoreront les unes les autres... » et plus loin : « ... Moi je hais cette époque, où l'homme devient sous un « totalitarisme universel »,

bétail doux, poli et tranquille... » (3).

Pour revenir à « *Citadelle* », dont il disait que ce serait son œuvre posthume, elle n'a guère été citée en cette année de commémoration. Laissons, pour terminer cet article, parler le « Caïd » de « *Citadelle* » :

« J'interdis aux marchands de vanter trop leurs marchandises. Car ils se font vite pédagogues et t'enseignent comme but ce qui n'est par essence qu'un moyen, et te trompant ainsi sur la route à suivre, les voilà bientôt qui te dégradent, car si leur musique est vulgaire ils te fabriquent pour te la vendre une âme vulgaire... ».

« C'est pourquoi j'ai fait venir les éducateurs et leur ai dit : « Vous n'êtes point chargés de tuer l'homme dans les petits d'hommes, ni de les transformer en fourmis pour la vie de la fourmière ». Car peu m'importe à moi que l'homme soit plus ou moins comblé. Ce qui m'importe c'est qu'il soit plus ou moins homme. Je ne demande point d'abord si l'homme, oui ou non, sera heureux, mais quel homme sera heureux... ».

Pierre LIMOUSI

(1) Michel Lhosspice « *Saint-Exupéry, le paladin du ciel* » - Éditions France-Empire - Prix franco : 139 F.

(2) Saint-Exupéry « *Citadelle* » - Gallimard folio - Prix franco : 55 F.

(3) Saint-Exupéry « *Écrits de guerre 1939-1944* » - Gallimard folio - Prix franco : 41 F.

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons sympathisants ou curieux dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 h très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre et gratuite), elle s'achève à 22 heures. Un dîner est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner : 25 F).

● **Mercredi 18 octobre** : Depuis deux siècles, la disparition de Louis XVII suscite une multitude de légendes et d'enquêtes farfelues. Historien et journaliste, **Philippe DELORME** a voulu en finir avec cette « *affaire Louis XVII* » qui est devenue un élément de la mythologie nationale. Après avoir retracé la vie du jeune dauphin, exploré les principales hypothèses et examiné les pistes ouvertes par l'analyse scientifique, il nous donnera les clefs d'une affaire qui est aujourd'hui exploitée par certaines sectes millénaristes.

● **Mercredi 25 octobre** : Comment vont les États-Unis ? Mal. Le procès Simpson a souligné la profondeur de la fracture ethnique, les drogues font d'énormes ravages, la misère est insoutenable, les villes se dégradent, la société est intellectuellement ébranlée par l'obsession de l'agression sexuelle et la pensée correcte... Tels sont les signes d'un bouleversement profond, et inquiétant pour l'avenir. Cette « *Amérique qui fait peur* », nous la découvrirons en compagnie d'Edward BEHR, qui fut grand reporter à *Newsweek* pendant 15 ans et qui a consacré un ouvrage à la crise qui frappe l'unique super-puissance mondiale.

● **Mercredi 1^{er} novembre** : pas de conférence en raison des vacances de la Toussaint.

«Royaliste et citoyen»

par Bertrand Renouvin

« La plaquette que vient de rédiger Bertrand Renouvin constitue la synthèse de toute l'évolution intellectuelle accomplie par la Nouvelle Action Royaliste, c'est un travail tout à fait remarquable dont la précision et la concision font encore mieux ressortir la pertinence ».

Gérard Leclerc

Prix franco : 1 ex. 35 F - 5 ex. 145 F - 10 ex. 260 F

L'abbaye est bien pauvre quand les moines vont aux glands...

Comme tous les ans à la même époque, rivé derrière mon ordinateur, j'aligne des chiffres et m'efforce de faire nos prévisions budgétaires pour l'année. Las ! On a beau triturer ces malheureux symboles dans tous les sens, le résultat est toujours le même : nous sommes en déficit de 50 000 F. Oui, je sais bien, quand on compare cela aux millions gaspillés ici ou là cela fait mesquin... mais pour nous c'est vital.

Nous n'avons donc pas trente-six solutions : ou nous faisons des économies à concurrence de cette somme, mais cela se traduirait pas une diminution de la qualité de notre journal et des efforts faits pour accroître son audience, ou bien, comme de coutume, nous tendons notre sèbile et sollicitons la générosité de nos lecteurs et fidèles amis. C'est cette deuxième solution, bien sûr, que j'ai retenue et je lance ici un appel pressant : **il nous faut absolument trouver d'ici deux mois les 50 000 F manquants.**

A partir de notre prochain numéro nous publierons la liste de tous les amis qui auront répondu à cet appel et nous aurons donné ainsi les moyens de continuer à faire entendre la voix des royalistes.

Yvan AUMONT

BROCHURE

Vient de paraître « *A la découverte de la nouvelle action royaliste* », petite brochure de 16 pages qui contient une présentation de la N.A.R. ainsi que tous les renseignements concernant l'adhésion au mouvement. Cette brochure est spécialement destinée à être envoyée aux personnes qui nous demandent une documentation, mais il serait souhaitable que tous les amis de la N.A.R. en détiennent quelques exemplaires pour pouvoir donner aux personnes avec lesquelles ils parlent du mouvement.

Tarif franco : 1 ex. = 6 F - 5 ex. = 23 F - 10 ex. = 39 F.

nouveau ! L'autocollant publicitaire pour Royaliste



La planche de 24 : 7 F franco
Les quatre planches (96 ex.) : 16 F franco
Les dix planches (240 ex.) : 30 F franco

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

UNIVERSITÉ
D'AUTOMNE de la
Ligue des Droits de
l'Homme

Sur le thème général de
« La mondialisation »

Quatre ateliers :

- ♦ Mondialisation et économie
- ♦ Mondialisation et populations
- ♦ Mondialisation de la communication
- ♦ Mondialisation et droit international

avec la participation de
nombreuses personnalités
dont Bertrand
Renouvin qui animera
le quatrième atelier.

Samedi 4 et dimanche 5
novembre à la Maison
internationale de la Cité
Universitaire, 19, Bd
Jourdan, 75014 Paris.

Renseignements et
inscriptions à la LDH,
tél. : (1)44.08.87.29

Qu'ils soient exemplaires !

Après Pierre Bérégovoy, mais cette fois pour des motifs sérieux, un Premier ministre est au centre d'une « affaire » qui l'expose à l'inquisition médiatique. Fidèle à l'attitude que nous observons depuis le début de la vague des scandales, nous ne nous joindrons à ceux qui se réjouissent de voir s'équilibrer la balance des affaires, et le glaive de la justice s'abattre maintenant sur la droite. Et puis, quelques soient nos sentiments ou nos ressentiments à l'égard d'Alain Juppé, nous répugnons à ces chasses à l'homme - surtout quand elles commencent au moment où la victime est affaiblie ou blessée.

Notre constante attitude ne tient pas à une pose moralisante que nous voudrions voir admirer, mais au souci politique d'une hiérarchie des critiques. L'affaire du logement parisien d'Alain Juppé est minable, ses petites économies sont sordides, et la gratuité des travaux effectués à son domicile n'est pas justifiable. Bien entendu, il n'y a pas le moindre complot contre le premier ministre : Jacques Toubon a été d'une maladresse insigne lorsqu'il a voulu intimider puis démissionner le magistrat chargé d'un rapport sur l'affaire, et le déménagement annoncé du célèbre locataire de la rue Jacob sonne comme un aveu - mais trop tardif pour qu'on jette l'éponge. Hélas, cette affaire dérisoire, ces manoeuvres imbéciles et ces réflexes de panique augmentent le discrédit de la politique, favorisent le populisme et nuisent à la réputation internationale de la France.

Faut-il dès lors, que l'avocat des contribuables parisiens retire sa plainte, que la justice renonce à son enquête préliminaire, que la presse fasse silence ? Non. Les critiques doivent être proportionnées aux faits, mais les faits reprochés au Premier ministre ne sont pas insignifiants. Au contraire. Malgré leur médiocrité, ils touchent aux principes de la vie politique, ils concernent le comportement moral de l'ensemble du milieu dirigeant. En quoi ?



La réponse est simple : une classe dirigeante doit être exemplaire, ou elle n'est rien. Les affaires dont la justice est ou devrait être saisie ne sont que l'illustration du véritable scandale politique qui ébranlera, un jour prochain, notre pays. Le scandale, c'est la contradiction de plus en plus intolérable qui existe entre les discours des dirigeants politiques, des représentants du patronat, des chefs des grandes entreprises, et le mode de vie des membres de cette haute nomenklatura. Depuis une douzaine d'année, la classe dirigeante française proclame la rigueur, impose des sacrifices, exalte la vertu alors

qu'elle étale complaisamment sa richesse, son luxe, et ses filouteries. Non contente de bénéficier d'émoluments considérables (plusieurs millions de francs par an pour certains patrons), d'avantages fiscaux exorbitants, et des menus bénéfices de la gratuité (on n'achète pas le journal, on n'utilise pas sa propre voiture...), cette haute-nomenklatura est devenue un milieu où se pratique l'ingérence, l'abus de bien social, la corruption active et passive.

Pris la main dans le sac, ces messieurs s'étonnent ou s'indignent. Formant une classe séparée de la société, ils professent une moralité à part (faites ce que je dis, pas ce que je fais) et demandent une justice à part. Ils ont aujourd'hui tant de pouvoir qu'ils proclament haut et fort leur doctrine d'injustice, formule il y a un an par Alain Minc : faire payer les classes moyennes, frapper symboliquement et matériellement les fonctionnaires, et, pour le « bas de l'échelle », donner à choisir entre le chômage et la pauvreté selon les termes récemment employés par un économiste libéral. S'y ajoute un cynisme plus ou moins conscient dont Alain Juppé vient de donner l'illustration parfaite : alors que ses pratiques immobilières douteuses sont soulignées dans un rapport administratif, le Premier ministre dénonce « les abus et les gaspillages » et lance à grand bruit une lutte contre « la triche » qui vise des fraudes minuscules au regard des délits commis par la haute nomenklatura. C'est cela qui est impardonnable.

Cynique, privilégiée, profiteuse, corruptrice et corrompue, la classe dirigeante n'est pas exemplaire. Elle ne sert donc à rien, et elle ne pourra plus très longtemps exercer son autorité. Mais le vide, après elle, sera abyssal et c'est le pire qui pourrait venir le combler.

Bertrand RENOUVIN